

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01712
Numéro SIREN : 423 878 552
Nom ou dénomination : A.M. CONSULTANTS

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2018 sous le numéro de dépôt 572

Sommaire

Déposé au Greffe

le 20 DEC. 2017

sous le N° 572

RCS N° 168 1712

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Etats de gestion

Tableau des SIG - production

Capacité d'autofinancement

Du résultat à la trésorerie

Détail des postes

Détail du bilan actif

Détail du bilan passif

Détail du compte de résultat

Déclarations fiscales

SARL AM CONSULTANTS

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
20 rue de Champagne
44700 ORVAULT

Rapport sur les comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2016
Etablis en Euros

APE : 7022Z Siret : 42387855200029

certifié sincère et conforme

le 19/12/2017

AM CONSULTANTS

20 Rue de Champagne

44700 ORVAULT

SIRET : 423 878 552 000 45

Port. : 06 63 64 28 24

jerome.morin@am-consultant.fr

jerome.morin@am-consultant.fr

jerome.morin

Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, dnts & val similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 790		5 790	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 173		10 173	10 173
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 250		1 250	1 250
Autres immobilisations financières	17 213		5 790	11 423
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 436		15 436	14 910
Autres créances				2 654
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	96 015		96 015	106 015
Disponibilités	24 168		24 168	23 854
Charges constatées d'avance (3)	415		415	415
	136 034		136 034	147 847
Frais d'émission d'emprunt à élarger				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES			
Capital	8 500		8 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	850		850
Réserves statutaires ou contractuelles	41 401		40 997
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 607		404
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	49 144		50 751
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes diverses (3)	2 713		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales	70 891		80 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 710		28 269
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)	98 313		108 519
Ecart de conversion passif			
(1) Dont à plus d'un an (a)			
(1) Dont à moins d'un an (a)	98 313		108 519
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque			
(3) Dont emprunts participatifs			
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

Compte de résultat

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Participations des salariés aux résultats		71
Impôts sur les bénéfices		
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises		148 846	142 325
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)		148 846	142 325
Chiffre d'affaires net			
<i>Dont à l'exportation</i>			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		25	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
		148 871	142 325
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)		94 199	63 693
Impôts, taxes et versements assimilés		1 555	6 306
Salaires et traitements		28 675	33 675
Charges sociales		26 020	40 196
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		29	5
		150 478	143 875
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 025
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
			2 025
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			

Détail du bilan actif

Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes : Augmentation de capital et apports en compte-courant Total des ressources externes de l'exercice Mais votre entreprise doit financer :	2 713 2 713	526 9 360 3 559 10 791
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à : A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à : Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :	129 869 130 975	2 654
Augmentation de l'en-cours clients Diminution des autres créances Diminution de la dette auprès des fournisseurs Diminution des dettes fiscales et sociales Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		

Immobilisations corporelles 21830000 - Matériel bureau et info. 28183000 - Amort.mat.bureau et info. Immobilisations financières 26100000 - Parts bpba 27510000 - Dépôt loyer rezé TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 789,66	5 789,66	3,5%
	-5 789,66	-5 789,66	3,5%
	10 173,00	10 173,00	-100,00,00,00
	1 250,00	1 250,00	-100,00,00,00
	11 423,00	11 423,00	-9,4%
	11 423,00	11 423,00	-9,4%
Clients	15 436,07	14 910,00	314,66
Autres créances	15 436,07	14 910,00	314,66
44566100 - Tva/autr. biens serv. ded.		2 653,71	1,3%
Valeurs mobilières de placement		2 653,71	-10 000,00
50810000 - Placements bpba	96 015,00	106 015,00	-10 000,00
Disponibilités	96 015,00	106 015,00	314,66
51220000 - Bpba 2	24 168,22	23 853,56	314,66
TOTAL ACTIF CIRCULANT	135 619,29	147 432,27	-8,0%
Charges constatées d'avance	415,00	415,00	
48600000 - Charges constal. d'avance	415,00	415,00	

Détail du bilan passif

Capital	8 500,00	8 500,00	
10100000 - Capital	8 500,00	8 500,00	
Réserves			
10610000 - Reserve legale	850,00	850,00	0,99
10630000 - Reserves facultatives	41 401,02	40 996,77	0,97
	42 251,02	41 846,77	
Résultat de l'exercice	-1 606,79	404,25	-497,47
TOTAL CAPITAUX PROPRES	49 144,23	50 751,02	-3,17
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses	2 712,79		
45520000 - Cpte courant morin	2 712,79		
Fournisseurs			
40100000 - Fournisseurs		9 360,00	-10,00
40810000 - Four. fact.non parvenues	70 890,62	70 890,62	
	70 890,62	80 250,62	-11,66
Dettes fiscales & sociales			
43100000 - Urssaf a payer	15 000,00		-100,00
44400000 - Impôts sur les benefices	6 960,00	71,00	
44550000 - Tva due	2 697,88	6 149,00	13,19
44570000 - Tva collectée 20 %		6 996,86	-61,44
44860000 - Etat a payer	51,77	51,77	
	24 709,65	28 268,63	-12,59
TOTAL DETTES	98 313,06	108 519,25	-9,40

Détail du compte de résultat

PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production vendue			
70612000 - Prestations 20 %	148 846,47	130 195,84	14,33
70620000 - Formation		12 129,16	-100,00
	148 846,47	142 325,00	4,58
Autres produits			
75800000 - Prod.divers de gest.cour.	24,69	0,30	NS
	24,69	0,30	NS
Total	148 871,16	142 325,30	4,60
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats & charges externes			
60612000 - Eau	226,51	90,90	149,19
60631000 - Petit outillage	362,03	4 049,55	-91,06
60641000 - Fournitures de bureau	220,19		220,19
61310000 - Locations audilia	1 800,00	3 300,00	-45,45
61320000 - Locations alarme	489,50	445,00	10,00
61600000 - Assurance	675,00	635,45	6,22
62263000 - Honoraires divers	42 979,76	5 800,00	641,03
62270000 - Frais actes et content.	348,88	47,70	631,40
62310000 - Formation	103,46	490,00	-386,54
62330000 - Abonnements	2 699,76	3 803,77	-29,02
62330000 - Cadeaux	949,20	1 238,54	-23,36
62510000 - Frais déplacements gerant	21 472,16	20 628,00	844,16
62511000 - Train, avion,hotel	8 854,82	10 097,72	-12,31
62512000 - Peages	1 504,20	1 687,33	-183,13
62520000 - Receptions	10 511,61	10 503,22	8,39
62610000 - Timbres	37,97		37,97
62620000 - Telephone	596,12	501,34	94,78
62700000 - Services bancaires et ass	367,80	374,06	-1,67
	94 198,97	63 692,58	30 506,39
Impôts, taxes et vers. assim.			
63340000 - Csg		2 759,00	-100,00
63341000 - Csg non deductible		1 569,00	-100,00
63511000 - Cont. économique territoriale	580,00	575,00	0,87
63700000 - Autres impôts	975,00	1 403,00	-30,51
	1 555,00	6 306,00	-4 751,34
Salaires et Traitements			
64100000 - Salaires gerant	28 675,00	33 674,95	-14,85
	28 675,00	33 674,95	-14,85
Charges sociales			
64630000 - Retraite,prevoyance		6 341,96	-100,00
64610000 - Urssaf exploitant	7 172,00	5 154,00	39,15
64620000 - Maladie exploitant	2 757,00	4 342,00	-36,50
64630000 - Retraite exploitant	8 927,25	8 514,30	412,95
64640000 - Mutuelle gerant	7 164,01	15 843,78	-8 679,77
	26 020,26	40 196,04	-14 175,78

Désignation de l'entreprise : SARL AM CONSULTANTS		Exercice N	
			Néant ☐ *
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 500...)	DA	8 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	41 401
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 606)
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DI	49 144
	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
DETTES (4)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DY	2 712
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 890
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 709
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	98 313
	Ecart de conversion passif*	ED	
RENVOIS	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	147 457
	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre	IC	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IE	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG	98 313
		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AM CONSULTANTS		Exercice N	
			Néant ☐ *
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises* (biens * services *)	FA	FB
	Production vendue	FD	FE
	Chiffres d'affaires nets *	FG	148 846
	Production stockée*	FJ	148 846
	Production immobilisée*		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)		
	Autres produits (1) (11)		24
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		148 871
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (marchandises)*		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		94 198
	Impôts, taxes et versements assimilés*		1 555
	Salaires et traitements*		28 675
	Charges sociales (10)		26 020
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)		28
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		150 477
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	Bénéfice attribué ou perte transférée*		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		
	Produits financiers de participations (5)		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (V)		
	Dotations financières aux amortissements et provisions *		
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilés (6)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)		
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		
			(1 606)

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AM CONSULTANTS

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 et col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	
	1	2	3	4	5
1 Concessions, brevets et droits similaires					6
2 Fonds commercial					
3 Terrains					
4 Constructions					
5 Installations techniques mat. et out. industriels					
6 Autres immobilisations corporelles					
7 Immobilisations en cours					
8 Participations					
9 Autres titres immobilisés					
10 TOTALX					

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AM CONSULTANTS

Néant ☐

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
CADRE A	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affrétés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	Frais d'établissement et de développement	Autres immobilisations corporelles	TOTAL I	CV	EL	PF	EM	PG	
			TOTAL II	PE					
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Sur sol propre			PM		PN		PQ		PQ
Constructions			PR		PS		PT		PU
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC
Autres			QD		QE		QF		QG
Inst. générales, agencements, aménagements divers			QH		QI		QJ		QK
Matériel de transport			QL	5 789	QM		QN		QO
Matériel de bureau et outillage			QP		QR		QS		QT
Emballages récupérables et divers			QU		QV		QW		QX
TOTAL III			QU	5 789	QV		QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QU	5 789	QV		QW		QX

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
CADRE B	DOTATIONS		REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immobilisations corporelles TOTAL II	N7	N8	N6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
Constructions	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
Inst. générales, agencements, aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Matériel de transport	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Matériel de bureau et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
Emballages récupérables et divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
Autres immobilisations corporelles TOTAL III	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Frais d'acquisition de terrains	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
Frais d'acquisition de constructions	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de matériel	Y1	Y2	Y3	Y4	Y5	Y6	Y7		
Frais d'acquisition de matériel	Y8	Y9	Y10	Y11	Y12	Y13	Y14		
Frais d'acquisition de matériel	Y15	Y16	Y17	Y18	Y19	Y20	Y21		
Frais d'acquisition de matériel	Y22	Y23	Y24	Y25	Y26	Y27	Y28		
Frais d'acquisition de matériel	Y29	Y30	Y31	Y32	Y33	Y34	Y35		
Frais d'acquisition de matériel	Y36	Y37	Y38	Y39	Y40	Y41	Y42		
Frais d'acquisition de matériel	Y43	Y44	Y45	Y46	Y47	Y48	Y49		
Frais d'acquisition de matériel	Y50	Y51	Y52	Y53	Y54	Y55	Y56		
Frais d'acquisition de matériel	Y57	Y58	Y59	Y60	Y61	Y62	Y63		
Frais d'acquisition de matériel	Y64	Y65	Y66	Y67	Y68	Y69	Y70		
Frais d'acquisition de matériel	Y71	Y72	Y73	Y74	Y75	Y76	Y77		
Frais d'acquisition de matériel	Y78	Y79	Y80	Y81	Y82	Y83	Y84		
Frais d'acquisition de matériel	Y85	Y86	Y87	Y88	Y89	Y90	Y91		
Frais d'acquisition de matériel	Y92	Y93	Y94	Y95	Y96	Y97	Y98		
Frais d'acquisition de matériel	Y99	Y100	Y101	Y102	Y103	Y104	Y105		
Frais d'acquisition de matériel	Y106	Y107	Y108	Y109	Y110	Y111	Y112		
Frais d'acquisition de matériel	Y113	Y114	Y115	Y116	Y117	Y118	Y119		
Frais d'acquisition de matériel	Y120	Y121	Y122	Y123	Y124	Y125	Y126		
Frais d'acquisition de matériel	Y127	Y128	Y129	Y130	Y131	Y132	Y133		
Frais d'acquisition de matériel	Y134	Y135	Y136	Y137	Y138	Y139	Y140		
Frais d'acquisition de matériel	Y141	Y142	Y143	Y144	Y145	Y146	Y147		
Frais d'acquisition de matériel	Y148	Y149	Y150	Y151	Y152	Y153	Y154		
Frais d'acquisition de matériel	Y155	Y156	Y157	Y158	Y159	Y160	Y161		
Frais d'acquisition de matériel	Y162	Y163	Y164	Y165	Y166	Y167	Y168		
Frais d'acquisition de matériel	Y169	Y170	Y171	Y172	Y173	Y174	Y175		
Frais d'acquisition de matériel	Y176	Y177	Y178	Y179	Y180	Y181	Y182		
Frais d'acquisition de matériel	Y183	Y184	Y185	Y186	Y187	Y188	Y189		
Frais d'acquisition de matériel	Y190	Y191	Y192	Y193	Y194	Y195	Y196		
Frais d'acquisition de matériel	Y197	Y198	Y199	Y200	Y201	Y202	Y203		
Frais d'acquisition de matériel	Y204	Y205	Y206	Y207	Y208	Y209	Y210		
Frais d'acquisition de matériel	Y211	Y212	Y213	Y214	Y215	Y216	Y217		
Frais d'acquisition de matériel	Y218	Y219	Y220	Y221	Y222	Y223	Y224		
Frais d'acquisition de matériel	Y225	Y226	Y227	Y228	Y229	Y230	Y231		
Frais d'acquisition de matériel	Y232	Y233	Y234	Y235	Y236	Y237	Y238		
Frais d'acquisition de matériel	Y239	Y240	Y241	Y242	Y243	Y244	Y245		
Frais d'acquisition de matériel	Y246	Y247	Y248	Y249	Y250	Y251	Y252		
Frais d'acquisition de matériel	Y253	Y254	Y255	Y256	Y257	Y258	Y259		
Frais d'acquisition de matériel	Y260	Y261	Y262	Y263	Y264	Y265	Y266		
Frais d'acquisition de matériel	Y267	Y268	Y269	Y270	Y271	Y272	Y273		
Frais d'acquisition de matériel	Y274	Y275	Y276	Y277	Y278	Y279	Y280		
Frais d'acquisition de matériel	Y281	Y282	Y283	Y284	Y285	Y286	Y287		
Frais d'acquisition de matériel	Y288	Y289	Y290	Y291	Y292	Y293	Y294		
Frais d'acquisition de matériel	Y295	Y296	Y297	Y298	Y299	Y300	Y301		
Frais d'acquisition de matériel	Y302	Y303	Y304	Y305	Y306	Y307	Y308		
Frais d'acquisition de matériel	Y309	Y310	Y311	Y312	Y313	Y314	Y315		
Frais d'acquisition de matériel	Y316	Y317	Y318	Y319	Y320	Y321	Y322		
Frais d'acquisition de matériel	Y323	Y324	Y325	Y326	Y327	Y328	Y329		
Frais d'acquisition de matériel	Y330	Y331	Y332	Y333	Y334	Y335	Y336		
Frais d'acquisition de matériel	Y337	Y338	Y339	Y340	Y341	Y342	Y343		
Frais d'acquisition de matériel	Y344	Y345	Y346	Y347	Y348	Y349	Y350		
Frais d'acquisition de matériel	Y351	Y352	Y353	Y354	Y355	Y356	Y357		
Frais d'acquisition de matériel	Y358	Y359	Y360	Y361	Y362	Y363	Y364		
Frais d'acquisition de matériel	Y365	Y366	Y367	Y368	Y369	Y370	Y371		
Frais d'acquisition de matériel	Y372	Y373	Y374	Y375	Y376	Y377	Y378		
Frais d'acquisition de matériel	Y379	Y380	Y381	Y382	Y383	Y384	Y385		
Frais d'acquisition de matériel	Y386	Y387	Y388	Y389	Y390	Y391	Y392		
Frais d'acquisition de matériel	Y393	Y394	Y395	Y396	Y397	Y398	Y399		
Frais d'acquisition de matériel	Y400	Y401	Y402	Y403	Y404	Y405	Y406		
Frais d'acquisition de matériel	Y407	Y408	Y409	Y410	Y411	Y412	Y413		
Frais d'acquisition de matériel	Y414	Y415	Y416	Y417	Y418	Y419	Y420		
Frais d'acquisition de matériel	Y421	Y422	Y423	Y424	Y425	Y426	Y427		
Frais d'acquisition de matériel	Y428	Y429	Y430	Y431	Y432	Y433	Y434		
Frais d'acquisition de matériel	Y435	Y436	Y437	Y438	Y439	Y440	Y441		
Frais d'acquisition de matériel	Y442	Y443	Y444	Y445	Y446	Y447	Y448		
Frais d'acquisition de matériel	Y449	Y450	Y451	Y452	Y453	Y454	Y455		
Frais d'acquisition de matériel	Y456	Y457	Y458	Y459	Y460	Y461	Y462		
Frais d'acquisition de matériel	Y463	Y464	Y465	Y466	Y467	Y468	Y469		
Frais d'acquisition de matériel	Y470	Y471	Y472	Y473	Y474	Y475	Y476		
Frais d'acquisition de matériel	Y477	Y478	Y479	Y480	Y481	Y482	Y483		
Frais d'acquisition de matériel	Y484	Y485	Y486	Y487	Y488	Y489	Y490		
Frais d'acquisition de matériel	Y491	Y492	Y493	Y494	Y495	Y496	Y497		
Frais d'acquisition de matériel	Y498	Y499	Y500	Y501	Y502	Y503	Y504		
Frais d'acquisition de matériel	Y505	Y506	Y507	Y508	Y509	Y510	Y511		
Frais d'acquisition de matériel	Y512	Y513	Y514	Y515	Y516	Y517	Y518		
Frais d'acquisition de matériel	Y519	Y520	Y521	Y522	Y523	Y524	Y525		
Frais d'acquisition de matériel	Y526	Y527	Y528	Y529	Y530	Y531	Y532		
Frais d'acquisition de matériel	Y533	Y534	Y535	Y536	Y537	Y538	Y539		
Frais d'acquisition de matériel	Y540	Y541	Y542	Y543	Y544	Y545	Y546		
Frais d'acquisition de matériel	Y547	Y548	Y549	Y550	Y551	Y552	Y553		
Frais d'acquisition de matériel	Y554	Y555	Y556	Y557	Y558	Y559	Y560		
Frais d'acquisition de matériel	Y561	Y562	Y563	Y564	Y565	Y566	Y567		
Frais d'acquisition de matériel	Y568	Y569	Y570	Y571	Y572	Y573	Y574		
Frais d'acquisition de matériel	Y575	Y576	Y577	Y578	Y579	Y580	Y581		
Frais d'acquisition de matériel	Y582	Y583	Y584	Y585	Y586	Y587	Y588		
Frais d'acquisition de matériel	Y589	Y590	Y591	Y592	Y593	Y594	Y595		
Frais d'acquisition de matériel	Y596	Y597	Y598	Y599	Y600	Y601	Y602		
Frais d'acquisition de matériel	Y603	Y604	Y605	Y606	Y607	Y608	Y609		
Frais d'acquisition de matériel	Y610	Y611	Y612	Y613	Y614	Y615	Y616		
Frais d'acquisition de matériel	Y617	Y618	Y619	Y620	Y621	Y622	Y623		
Frais d'acquisition de matériel	Y624	Y625	Y626	Y627	Y628	Y629	Y630		
Frais d'acquisition de matériel	Y631	Y632	Y633	Y634	Y635	Y636	Y637		
Frais d'acquisition de matériel	Y638	Y639	Y640	Y641	Y642	Y643	Y644		
Frais d'acquisition de matériel	Y645	Y646	Y647	Y648	Y649	Y650	Y651		
Frais d'acquisition de matériel	Y652	Y653	Y654	Y655	Y656	Y657	Y658		
Frais d'acquisition de matériel	Y659	Y660	Y661	Y662	Y663	Y664	Y665		
Frais d'acquisition de matériel	Y666	Y667	Y668	Y669	Y670	Y671	Y672		
Frais d'acquisition de matériel	Y673	Y674	Y675	Y676	Y677	Y678	Y679		
Frais d'acquisition de matériel	Y680	Y681	Y682	Y683	Y684	Y685	Y686		
Frais d'acquisition de matériel	Y687	Y688	Y689	Y690	Y691	Y692	Y693		
Frais d'acquisition de matériel	Y694	Y695	Y696	Y697	Y698	Y699	Y700		
Frais d'acquisition de matériel	Y701	Y702	Y703	Y704	Y705	Y706	Y707		
Frais d'acquisition de matériel	Y708	Y709	Y710	Y711	Y712	Y713	Y714		
Frais d'acquisition de matériel	Y715	Y716	Y717	Y718	Y719	Y720	Y721		
Frais d'acquisition de matériel	Y722	Y723	Y724	Y725	Y726	Y727	Y728		
Frais d'acquisition de matériel	Y729	Y730	Y731	Y732	Y733	Y734	Y735		
Frais d'acquisition de matériel	Y736	Y737	Y738	Y739	Y740	Y741	Y742		
Frais d'acquisition de matériel	Y743	Y744	Y745	Y746	Y747	Y748	Y749		
Frais d'acquisition de matériel	Y750	Y751	Y752	Y753	Y754	Y755	Y756		
Frais d'acquisition de matériel	Y757	Y758	Y759	Y760	Y761	Y762	Y763		
Frais d'acquisition de matériel	Y764	Y765	Y766	Y767	Y768	Y769	Y770		
Frais d'acquisition de matériel	Y771	Y772	Y773						

Designation de l'entreprise : SARL AM CONSULTANTS				Néant	*
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		3T	TA	TB	TC
Provisions pour reconstitution des provisions antérieures et pertes exceptionnelles (art. 237 bis A-II) *		3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (I) *		3V	TE	TH	TI
Amortissements dérogatoires		3X	TH	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3	D4	D5	D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)		IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (I)		3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour litiges		4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (I)		5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		E0	E1	E2	E3
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (I)		5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	5T	5U	5V
Provisions pour dépréciation	incorporables	6A	6B	6C	6D
	corporelles	6E	6F	6G	6H
	biens mis en équivalence	6I	6J	6K	6L
	titres de participation	6M	6N	6O	6P
	autres immobilisations financières (I) *	6Q	6R	6S	6T
	Sur stocks et en cours	6U	6V	6W	6X
	Sur comptes clients	6Y	6Z	6A	6B
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6C	6D	6E	6F
	TOTAL III	6G	6H	6I	6J
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	6K	6L	6M	6N
Dont donations et reprises		UE	UF	UG	UH
- d'exploitation		UI	UJ	UK	UL
- financières		UM	UN	UO	UP
- exceptionnelles		UQ	UR	US	UT
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.		6O	6P	6Q	6R
(I) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.		6S	6T	6U	6V
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI		6W	6X	6Y	6Z

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Designation de l'entreprise : SARL AM CONSULTANTS				Néant	*
ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations		UL	UN	US	UT
Prêts (I) (2)		UP	UR	US	UT
Autres immobilisations financières		UV	1 250	1 250	1 250
Clients douteux ou litigieux		VA			
Autres créances clients		UX	15 436	15 436	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation des titres en garantie *) (art. 39 quinquies II du CGI)		ZI			
Personnel et comptes rattachés		UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
Impôts sur les bénéfices		VM			
Etat et autres collectivités publiques		VB			
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
Divers		VP			
Groupe et associés (2)		VC			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR			
Charges constatées d'avance		VS	415	415	
TOTAL		VT	1 7 101	15 851	1 250
REVENUS		VD			
Prêts accordés en cours d'exercice		VE			
Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF			
ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
Emprunts et dettes à l'origine des établissements de crédit (1)		8A			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8B	70 890	70 890	
Fournisseurs et comptes rattachés		8C			
Personnel et comptes rattachés		8D	15 000	15 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8E			
Etat et autres collectivités publiques		8F			
Taxe sur la valeur ajoutée		8G	9 657	9 657	
Obligations cautionnées		8H			
Autres impôts, taxes et assimilés		8I	51	51	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J			
Groupe et associés (2)		8K	2 712	2 712	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8L			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		8M			
Produits constatés d'avance		8N			
TOTAL		8O	98 313	98 313	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		8P			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		8Q			
REVENUS		8R			
Prêts accordés en cours d'exercice		8S			
Remboursements obtenus en cours d'exercice		8T			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

I. RÉINTÉGRATIONS

Charges du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WB
	de son conjoint						
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à payer liés à des biens professionnels)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WE			WC
Autres charges et dépenses sopmatraires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Face sur les voitures particulières des contribuables assujettis à l'IS	WG			XE
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de livrés d'option	RA		(Prat des loyers à l'apport de réintégration (art. 239 series D))	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XY			XW
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			

[illegible][illegible]

II. DÉDUCTIONS		
	TOTAL	WR
	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS
		1 606

WT	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *
WU	Provisions et charges à payer non déductibles antérieurement taxées, et détenues dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2038-B, cadre III)

		WV
(– imposées au taux de 15 % 16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		
		WH
(– imposées au taux de 0 %		
Plus-values		

différences annulées		
nettes à long terme	- imposées au taux de 19%	WP
	- imputées sur les mois-valeurs nettes à long terme antérieures	WW

Autres plus-values imposées au taux de 19 %	XB
- imputées sur les déficits antérieurs	16

Régime des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	Fraction des sociétés mères et des filiales *	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	WZ
	2A	2B	Y _A
Régime des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			

[illegible][illegible]

AV	OP	IF	PC	MS
15	44 (cetes, sector A)	44 (dowdori)	44 (quaterdecies)	
Zone de revivification rurale (art. 44 quinquies)				
Féarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				MS

Déductions diverses à déduire sur feuille séparé	Donc déduction exceptionnelle pour investissement	Y	Z	Crédence déduites par le report en arrière de déficit	Y	XG
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y	Y

III. RESULTAT FISCAL		TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		XI	
	bénéfice (I moins II)		1 606
	déficit (II moins I)		1 606

	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*	XI.

RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO
			1 606

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AM CONSULTANTS										Néant		X
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N												
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme												
Montant de la réserve spéciale, à la clôture de l'exercice précédent (N - 1) Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	1	taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %						
	2											
	3											
	4											
	5											
TOTAL (lignes 1 et 2)												
Prélèvements opérés	- montant lié à complément d'impôt sur les sociétés											
	- montant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés											
TOTAL (lignes 4 et 5)												
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice		(ligne 3 - ligne 6)										
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5.6.7 • alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)												
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		(6)						
		dominant lieu à complément d'impôt	ne dominant pas lieu à complément d'impôt									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AM CONSULTANTS

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016

Durée en nombre de mois : 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises		OA
Production vendue - Biens		OB
Production vendue - Services		OC
Production stockée		OD
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues		OF
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL
Remises sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
TOTAL 1		OM
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON
Variation de stocks (marchandises)		OO
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
TOTAL 2		OJ
III Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330 CVAE pour multi établissements et sur les formulaires n° 1329-AC SD et 1329 DEF).		SA
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		
EV		GX
Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation	HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production de biens et services destinés à la production.		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.		

Formulaire obligatoire
(article 38 de la loi n° 2017-1333 du 28/09/2017)

1

(1)

1

N° de dépôt

Néant

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGRIIP N° 2059-F 2017

(17)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 2 3 8 7 8 5 2 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AM CONSULTANTS

ADRESSE (voie) 20 rue de Champagne

CODE POSTAL 44700 VILLE ORVAULT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique MORIN	Prénoms Jéréôme
Naissance : Date	28/03/1960	N° Département 44
Adresse : N°	20	Voie rue de Champagne
Code Postal	44700	Commune ORVAULT
Titre (2)	Nom patronymique	Prénoms
Naissance : Date		N° Département
Adresse : N°		Voie
Code Postal		Commune

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de la loi n° 2017-1333 du 28/09/2017)

1

(1)

1

N° de dépôt

Néant

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIIP N° 2059-G 2017

(18)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 2 3 8 7 8 5 2 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AM CONSULTANTS

ADRESSE (voie) 20 rue de Champagne

CODE POSTAL 44700 VILLE ORVAULT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

E.U.R.L AM Consultants	
SIEGE SOCIAL	20 Rue de Champagne
	44700 ORVAULT
RCS	NANTES B 423 878 552

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

du **30/6/17**

Le **30/6/17**

à **8 Heures**

Les associés de la société : **E.U.R.L AM Consultants**
au capital de **8.500 Euros**

se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par le gérant qui constate que les associés présents ou représentés sont porteur de plus de la moitié des parts composant le capital social.

L'ordre du jour ne portant que sur des résolutions de caractère ordinaire, le président déclare que l'assemblée est en état de délibérer.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/16**
- approbation des conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.
- affectations des résultats
- questions diverses

Il met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- les comptes annuels et l'inventaire de l'exercice clos le **31/12/16**
- le texte des résolutions proposées
- le rapport du gérant
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article 50 de la loi

587

Le président rappelle que, conformément à la loi, les documents ci-dessus ont été tenus à la dispositions des associés dans les quinze jours précédant l'assemblée générale.

Par ailleurs, à la convocation étaient joint les documents prévus par la loi et les statuts.

L'assemblée générale lui donne acte de ces observations.

Après lecture des rapports de la gérance, la discussion est ouverte sur les différents points de l'ordre du jour.

Plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes ont été mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport de la gérance, les associés approuvent les comptes du dernier exercice clos le 31/12/16 tels qu'ils sont résumés dans les documents soumis à leur approbation.

Quitus est donné à la gérance pour sa gestion au cours de ce même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, l'assemblée approuve les conventions qui y sont énoncées, étant précisé que les associés concernés n'ont pas pris part au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

521

TROISIEME RESOLUTION

l'assemblée décide d'affecter comme suit le déficit de l'exercice
clos le 31/12/16 :

- dotation aux réserves facultatives -1 607

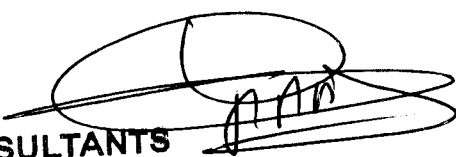
Soit un total de -1 607

QUATRIEME RESOLUTION

Il n'est pas décidé de distribution de dividendes .
de Mr Jérôme MORIN, associé unique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, le président déclare lever la
séance à 9 Heures



AM CONSULTANTS
20 Rue de Champagne
44700 ORVAULT
SIRET : 423 878 552 000 45
Port. : 06 63 64 28 24
jeromemorinamc@yahoo.fr
jerome.morin@am-consultant.fr

E.U.R.L AM Consultants		
SIEGE SOCIAL	20 Rue de Champagne	
	44700 ORVAULT	
RCS	NANTES	B 423 878 552

R A P P O R T S P E C I A L

au titre de l'exercice clos le 31/12/16

En application des dispositions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et de vos statuts, nous vous relatons ci-après les conventions ayant donné lieu à application au cours de l'exercice clos le 31/12/16

REMUNERATION DE LA GERANCE

Dans le cadre de son mandat, il a été servi à votre gérant une rémunération brute annuelle de : 28 675 €

Par ailleurs, ses frais de voyage ou de missions engagés pour les besoins de la société lui ont été remboursés sur justificatifs.

AUTRES REMUNERATIONS SERVIES AUX ASSOCIES

Outre les dispositions particulières concernant la gérance, aucune autre rémunération n'a été servie aux associés de notre société.

fon

LOCATIONS D'IMMEUBLES

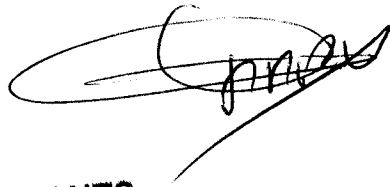
Aucun immeuble n'a été pris à bail par notre société, directement ou indirectement, auprès d'un ou plusieurs de nos associés.

LOCATION GERANCE

Aucun fonds commercial ou industriel n'a été pris à bail par notre société d'un ou plusieurs de ses associés, directement ou indirectement.

INTERETS SERVIS AU COMPTES COURANTS D'ASSOCIES

Aucun intérêt n'a été servi à raison des avances en compte courant ayant pu être consenties par certains associés au profit de notre société.



AM CONSULTANTS
20 Rue de Champagne
44700 ORVAULT
SIRET : 423 878 552 000 45
Port. : 06 63 64 28 24
jeromemorinamc@yahoo.fr
jerome.morin@am-consultant.fr

E.U.R.L AM Consultants	
SIEGE SOCIAL	20 Rue de Champagne
	44700 ORVAULT
RCS NANTES	B 423 878 552

RAPPORT DE LA GERANCE

sur l'exercice clos le : **31/12/16**

Mesdames messieurs les associés,

Conformément à la loi et à vos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle, afin de vous rendre compte des résultats de notre gestion pour l'exercice de 12 mois clos le 31/12/16 tels qu'ils sont synthétisés dans les comptes annuels joints au présent rapport.

Nous enregistrons un résultat déficitaire de 1 607 €
après comptabilisation des amortissements et provisions.

L'exercice précédent s'était soldé par un résultat bénéficiaire de
404 Euros.

Le tableau suivant résume les éléments caractérisant cette évolution :

	31/12/16	31/12/15	31/12/14
chiffre d'affaires	148 846	142 325	204 184
valeur ajoutée	54 648	78 633	107 362
frais de personnel	54 695	73 870	70 909
excédent brut d'exploitation	-1 603	-1 549	31 316
Capacité d'autofinanc.	-1 607	-1 549	31 316
amortissement	0	0	0
résultat net	-1 607	404	26 619

Aucun investissement n'a été réalisé sur cet exercice

SEM

Notre fonds de roulement s'élève à 9 000 €. Eu égard à nos besoins, il nous permet une trésorerie équilibrée.

Pour le prochain exercice, nos actions s'orienteront en priorité vers
0 F

Nous vous informons n'avoir engagé aucune dépense relative aux frais de recherche ou de développement.

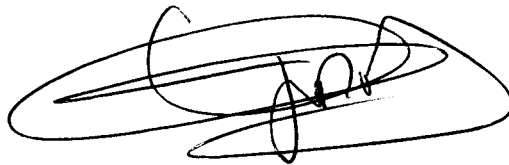
Nous n'avons pas d'avantage pris de participation significative dans d'autres sociétés.

Nous vous signalons enfin que les personnes suivantes détiennent dans notre capital social :

plus de 50 % : Mr Morin
plus de 33 % :
plus de 20 % :
plus de 10 % :
plus de 5 % :

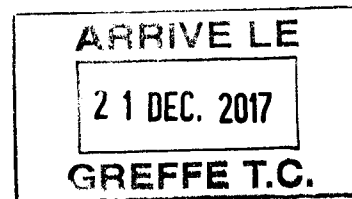
Nous vous remercions d'accueillir favorablement les résolutions que nous allons soumettre à votre vote.

AM CONSULTANTS
20 Rue de Champagne
44700 ORVAULT
SIRET : 523 818 352 000 16
Tél : 06 83 04 28 24
jerome.morin@am-consultant.fr
jerome.morin@am-consultant.fr





Jérôme MORIN
D.E.S.S. Droit et gestion du Personnel



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
Immeuble Rhuys, 2 bis quai François Mitterrand,
BP 86209 44262 NANTES Cedex2

Madame, Monsieur

Veuillez trouver ci-joint le dépôt des Comptes Annuels de ma société pour l'exercice 2016 :

- Bilan certifié conforme en deux exemplaires.
- Assemblée Générale Annuelle, Rapport de Gérance et Rapport Spécial en deux exemplaires.
- Un règlement de 47,96 €.

Restant à votre disposition, veuillez agréer l'expression de mes respectueux sentiments.

Jérôme MORIN

Nouvelle Adresse

20 Rue de Champagne 44700 ORVAULT
Portable 06.63.64.28.24
Mail : jeromemorinamc@yahoo.fr

SARL au capital de 7.700 Euros.
RCS NANTES B 423 878 552 – N° SIRET 423 878 552 00045 – CODE APE : 7022 Z